

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, vu son extrême importance le cabinet en a certainement été saisi. Les chercheurs ont-ils conclu que la principale cause de l'inflation durant la période de 1965 à 1970 était la rapide augmentation des dépenses du gouvernement—soit à une moyenne annuelle de 14 p. 100—plutôt qu'aux hausses de salaires?

L'hon. M. Drury: Monsieur l'Orateur, en tant que membre du cabinet, je ne connais toujours pas ce rapport et je ne sais donc pas ce qu'il renferme.

Le très hon. M. Diefenbaker: C'est une très mauvaise marque pour un cabinet que d'ignorer la situation au sujet de l'inflation. Le ministre voudrait-il se renseigner car la Chambre aimerait être mise au courant puisque le premier ministre a déclaré en décembre 1970 que l'inflation avait été enrayerée.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je crois que le député de Regina-Est voudrait poser une question supplémentaire à la précédente. Peut-être pourrions-nous alors permettre quelques questions supplémentaires et ensuite passer à la question suivante.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LES SUBVENTIONS—LES AGISSEMENTS DE CERTAINES MAISONS BÉNÉFICIAIRES—LES RÉGIONS DÉSIGNÉES ET LES ZONES SPÉCIALES

[Plus tard]

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre de l'Expansion économique régionale. Étant donné les conclusions stupéfiantes de M. Springate, à la suite d'une étude de cas portant sur des exemples ou cas relatifs à 18 sur 25 grandes sociétés ayant bénéficié de subventions, le ministre pourrait-il indiquer s'il fera un remaniement des régions désignées et des programmes applicables aux zones spéciales lorsqu'il s'agira de les renouveler dans un avenir très proche?

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, j'ai du mal à voir la relation entre la première partie de la question et la deuxième, mais, à mon avis, la deuxième constitue vraiment le fond de la question. Alors, d'ici très peu de temps, je ferai une déclaration à la Chambre sur les régions désignées et les zones spéciales.

[Traduction]

M. l'Orateur: Les députés auront constaté qu'il y a plusieurs questions supplémentaires à poser à ce sujet. Essayons d'avancer. La présidence donnera d'abord la parole au député de Yorkton-Melville, puis au député de Lachine.

LES SUBVENTIONS—LES AGISSEMENTS DE CERTAINES MAISONS BÉNÉFICIAIRES—DEMANDE D'ENQUÊTE IMPARTIALE

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au ministre de l'Expansion économique régionale. Vu la gravité des accusations que M. Springate a formulées hier devant le comité, le ministre accepterait-il de créer un

comité libre de toute attache de parti et de le charger de faire la lumière sur ces accusations et voir ce qui en est réellement?

[Français]

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, j'ai le plus grand respect pour la compétence académique de M. Springate. Il a fait une étude sur mon ministère, et je crois que cela peut être très utile. Il a lui-même refusé d'identifier toute compagnie ou personne interviewée; il n'a étudié les états financiers d'aucune compagnie ni aucun document ayant servi de base à nos décisions. Je considère alors son étude comme sérieuse...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je regrette d'avoir à interrompre le ministre, mais...

[Traduction]

De toute évidence, il s'agit là d'un débat. Je pense que nous devrions passer aux questions suivantes. Nous entendrons d'abord le député de Lachine, après quoi nous passerons à celui de Peace River.

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES

LA PROCHAINE RENCONTRE CHRÉTIEN-BOURASSA—L'AFFRANCHISSEMENT DES AUTOCHTONES DU BASSIN DE LA BAIE JAMES

M. Raymond Rock (Lachine): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien au sujet de sa rencontre prochaine avec le premier ministre Bourassa. Demanderait-il au premier ministre Bourassa de reconnaître à l'avenir aux Indiens et aux Esquimaux de la baie James le droit de voter aux élections provinciales, privilège qui ne leur est pas reconnu à l'heure actuelle?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, il me fait plaisir d'informer l'honorable député que le droit de vote a été accordé aux Indiens et aux Esquimaux, au Québec, pour les dernières élections, avant 1970.

[Traduction]

M. Rock: Monsieur l'Orateur, sauf erreur, à l'heure actuelle cette région n'est même pas une circonscription électorale.

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

L'IMMIGRATION

L'ADMISSION DE PERSHING GERVAIS AU CANADA

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au premier ministre suppléant, ou plutôt au premier ministre qui arrive à la Chambre. Je savais que le très honorable représentant ne pouvait se passer de moi. Le premier ministre ou un membre de son gouvernement seraient-ils en mesure demain ou avant la fin de la semaine, de faire une déclaration à l'appel des motions au sujet de l'affaire Pershing Gervais alias Paul Mason qu'on dit être au pays en vertu d'un permis du ministre en vigueur de janvier 1972 à janvier 1973, par